



issa

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE | **AISS**

RAPPORT D'ACTIVITÉS
[2011-2012]



www.issa.int



issa



L'AISS EN BREF

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

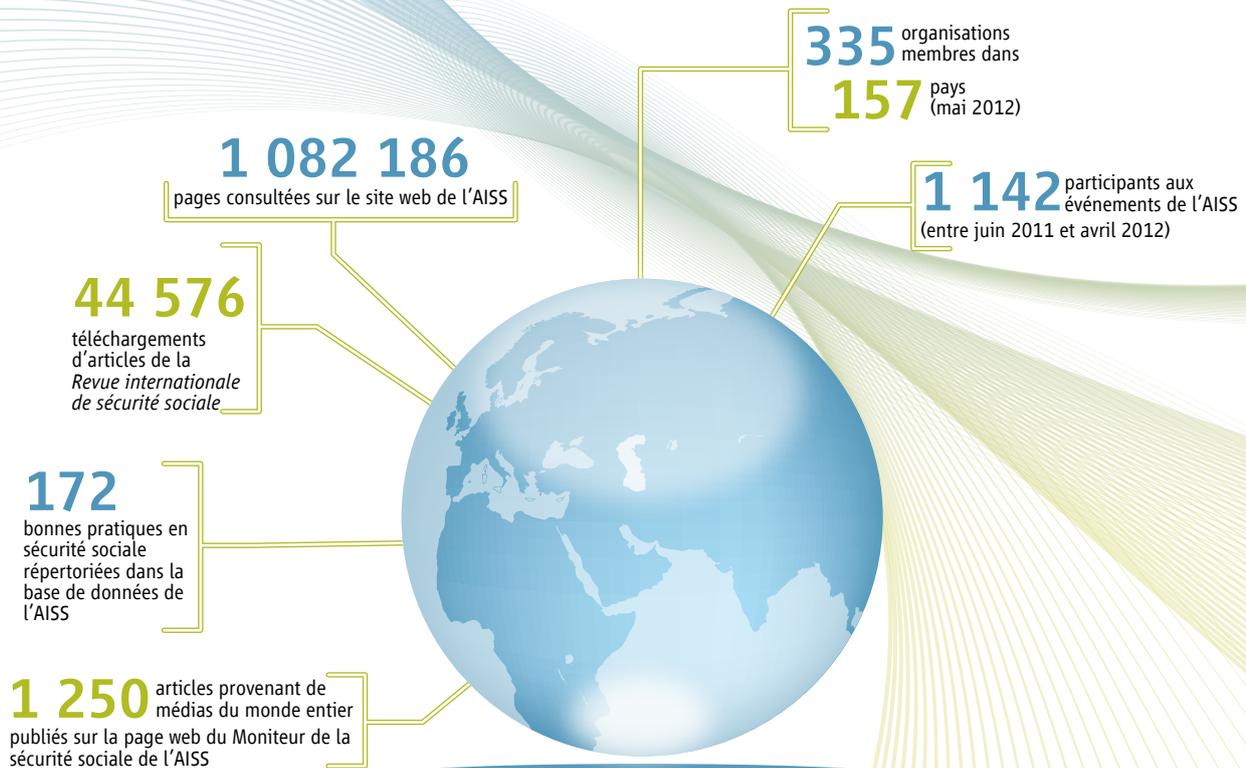
L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est la principale organisation internationale rassemblant des institutions et des organismes de sécurité sociale au niveau mondial. En favorisant l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale, l'AISS promeut une sécurité sociale dynamique, qui incarne la dimension sociale de la mondialisation.

L'AISS aide ses membres à travers le monde à instaurer et à promouvoir des systèmes de sécurité sociale dynamiques en leur fournissant des informations et des conseils d'experts, en diffusant des normes, lignes directrices et bonnes pratiques en matière de sécurité sociale, et en leur donnant accès à des outils d'analyse comparative et à des plateformes d'échange.

L'AISS a été fondée en 1927 et son siège se trouve dans les locaux du Bureau international du Travail, à Genève.

L'AISS EN FAITS ET CHIFFRES

Sauf indication contraire, les chiffres concernent l'année 2011





Le prochain Forum mondial de la sécurité sociale et la 31^e Assemblée générale de l'AISS se tiendront à Doha, au Qatar, du 10 au 15 novembre 2013. Le Forum constituera une plateforme unique pour le partage des connaissances, la présentation de lignes directrices et d'outils pratiques nouveaux, ainsi que pour l'échange de points de vue sur les stratégies novatrices permettant d'atteindre l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

Cet événement sera accueilli par l'Administration générale des retraites et de l'assurance sociale du Qatar.

Plus d'informations sur:
www.issa.int/wssf2013

GOUVERNANCE

Les quatre organes statutaires de l'AISS sont l'Assemblée générale, le Conseil, le Bureau et la Commission de contrôle.

DIRIGEANTS DE L'AISS

PRÉSIDENT: Errol Frank Stoové (Pays-Bas)

VICE-PRÉSIDENT: Soliman S. Al-Humayyd (Arabie saoudite)

TRÉSORIER: Philippe Conus (Suisse)

SECRETAIRE GÉNÉRAL: Hans-Horst Konkolewsky (Danemark)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL

BUREAU

COMMISSION DE CONTRÔLE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bureau du
Secrétaire général

Structures
régionales

Observatoire de la
sécurité sociale

Promotion de la
sécurité sociale

Ressources
et services

Commissions techniques
Commission spéciale de prévention

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

Les commissions techniques de l'AISS, constituées de spécialistes issus d'organisations membres de l'AISS, ainsi que la Commission spéciale de prévention et son réseau de comités internationaux de prévention, organisent des réunions et mènent différentes études dans le cadre du programme triennal de l'AISS.

- Politiques en matière d'emploi et assurance chômage
- Etudes statistiques, actuarielles et financières
- Prestations familiales
- Commission spéciale de prévention
- Assurance contre les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Technologies de l'information et de la communication
- Investissement des fonds de la sécurité sociale
- Assurance vieillesse-invalidité-décès
- Prestations de santé et d'assurance maladie
- Mutualité
- Organisation, management et innovation
- Recherche et analyse des politiques en sécurité sociale



LE BILAN DE L'ANNÉE

L'efficacité et la portée des actions mises en œuvre par l'AISS pour promouvoir et développer la sécurité sociale à travers le monde ont été considérablement renforcées au cours de l'année 2011. C'est la conséquence notamment de deux initiatives décisives, qui contribuent à consolider le rôle de l'AISS en tant que principale organisation internationale rassemblant des organismes et des administrations de sécurité sociale au niveau mondial, et à orienter son action future.

La décision d'élaborer une série d'outils pratiques et de lignes directrices visant à promouvoir l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale a donné une nouvelle impulsion à l'engagement de l'AISS dans ce domaine. Afin de compléter les lignes directrices en matière de bonne gouvernance présentées lors du Forum mondial de la sécurité sociale de 2010, le Secrétariat de l'AISS met actuellement sur pied un centre pour l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale.

Grâce à ce centre, les membres de l'AISS auront accès à toute une série de normes professionnelles internationales et de bonnes pratiques en matière d'administration de la sécurité sociale, ainsi qu'à des outils leur permettant d'auto-évaluer leur performance administrative, de la comparer à des moyennes internationales, et de faire reconnaître sa qualité. Nous sommes convaincus qu'au cours des prochaines années, cette initiative contribuera à améliorer les services et la valeur ajoutée que l'AISS apporte à ses membres, conformément à notre objectif stratégique de faciliter le renforcement des capacités existantes parmi les institutions membres de l'Association à travers le monde.

Par ailleurs, après le lancement de sa stratégie sur l'extension de la couverture de la sécurité sociale, l'AISS a contribué activement aux débats sur la protection sociale, qui se sont déroulés lors de la 100^e Conférence internationale du Travail (CIT), en présence de représentants des 183 Etats membres de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Un des résultats de la décision adoptée par la CIT a été la signature d'un protocole d'entente entre l'AISS et l'OIT, le premier de ce genre conclu entre les deux organisations au cours de leurs quatre-vingt-cinq années de partenariat. Cet accord historique reconnaît la complémentarité de l'AISS et de l'OIT, ainsi que les possibilités offertes par un renforcement de la coordination de leurs capacités, notamment en matière d'extension de la couverture. En signant ce protocole d'entente, les deux organisations se sont engagées à une coopération plus étroite en matière de programmes et de stratégie.

Poursuivant son objectif de haute valeur ajoutée pour ses membres, l'AISS leur a cette année encore donné à plusieurs reprises l'occasion exclusive de se rencontrer et d'échanger leurs expériences sur de nombreuses questions prioritaires. L'année écoulée a été jalonnée par une succession d'événements majeurs répondant aux besoins des organisations membres, parmi lesquels figurent le Congrès

mondial sur la sécurité et la santé au travail et le Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique. Un compte rendu de ces deux événements est présenté dans le présent Rapport d'activités. En outre, en recourant davantage à des outils pratiques en ligne et à la couverture multimédia des principaux événements qu'elle organise, l'AISS a rendu ses services et connaissances plus accessibles à ses membres dans toutes les régions du monde.

D'autre part, les préparatifs du prochain Forum mondial de la sécurité sociale, qui se déroulera au Qatar en 2013, ont d'ores et déjà commencé. Le Forum, qui marquera la fin du programme triennal actuel de l'AISS, offrira aux dirigeants d'institutions de sécurité sociale du monde entier une plateforme unique de partage de connaissances et de discussion.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les nombreuses institutions membres qui ont généreusement accueilli nos événements ou hébergé nos structures régionales au cours de l'année 2011. Le soutien et l'engagement de nos membres confirment une fois de plus la solidité et le dynamisme de notre Association. Nous tenons également à remercier le personnel de l'AISS, au Secrétariat comme dans les régions, pour son travail remarquable et ses réalisations.



Errol Frank Stoové
Président de l'AISS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Errol Frank Stoové'.



Hans-Horst Konkolewsky
Secrétaire général de l'AISS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hans-Horst Konkolewsky'.



L'EXCELLENCE DANS L'ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Atteindre une performance optimale sur le plan administratif et opérationnel constitue un objectif essentiel en matière de gestion des régimes de sécurité sociale

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

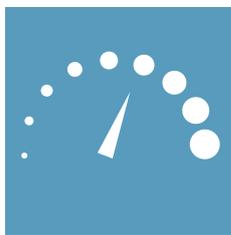
L'AISS a pour objectif d'aider ses membres à progresser vers l'excellence administrative en leur fournissant des produits et des services appropriés et de haute qualité.

La mise au point d'outils pratiques destinés aux gestionnaires et aux administrateurs de la sécurité sociale constitue un élément essentiel du programme actuel de l'AISS. Après le lancement des *Lignes directrices en matière de bonne gouvernance à l'usage des institutions de sécurité sociale*, en 2010, le Secrétariat de l'AISS concentre actuellement ses efforts sur l'élaboration de nouvelles lignes directrices portant sur d'autres domaines clés de l'administration de la sécurité sociale. Ces lignes directrices visent à informer les

institutions de sécurité sociale sur les normes professionnelles et à leur fournir des outils d'auto-évaluation, ainsi que des solutions axées sur les bonnes pratiques. Elles s'inscrivent dans le cadre de la stratégie mise en œuvre par l'AISS pour renforcer les capacités des administrations de sécurité sociale.

Les lignes directrices que l'AISS élabore actuellement couvrent une série de domaines tels que l'investissement des fonds de la sécurité sociale, la qualité du service, l'utilisation des TIC dans la sécurité sociale, le recouvrement des cotisations et le respect des obligations, la prévention et le retour à l'emploi.

LE BAROMÈTRE INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



Le Baromètre international des administrations de la sécurité sociale est un outil en ligne unique en son genre, qui permet aux gestionnaires de la sécurité sociale, à partir d'une liste d'indicateurs clés, de

comparer la performance administrative de leur organisation avec des bonnes pratiques et des moyennes internationales.

Cet outil de référencement permettra aux institutions de sécurité sociale d'évaluer leur niveau de performance et de définir des stratégies visant à l'améliorer, tout en offrant à cette performance une reconnaissance au niveau national.

Lignes directrices en matière de bonne gouvernance à l'usage des institutions de sécurité sociale:

www.issa.int/goodgovernance





PROMOTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'AISS a formalisé un partenariat stratégique avec l'Organisation internationale du Travail

L'AISS a essentiellement pour mandat de promouvoir le développement de la sécurité sociale à travers le monde. Son action est centrée sur la défense de la sécurité sociale au niveau international. Lors de la 100^e session de la Conférence internationale du Travail (CIT), qui s'est tenue en juin 2011 à Genève, l'AISS a contribué activement aux discussions sur l'Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale.

Ces discussions ont permis de mieux faire connaître la stratégie de l'AISS sur l'extension de la couverture de la sécurité sociale.

A l'issue de ces débats, l'AISS et l'Organisation internationale du Travail ont formalisé un accord visant à intensifier leur coopération dans le domaine de la sécurité sociale. A travers cet accord, qui reconnaît les possibilités offertes par un renforcement de la coordination de leurs capacités, les deux organisations s'engagent à une coopération plus étroite en matière de programmes et de stratégie, et ce dans plusieurs domaines clés. Il s'agit là du premier accord de partenariat en matière de programmes conclu depuis la fondation de l'AISS, il y a 85 ans, sous les auspices de l'OIT.

Par ailleurs, l'AISS a renforcé sa coopération et ses partenariats stratégiques avec plusieurs autres organisations régionales et internationales, afin de favoriser les synergies et l'échange d'expertise.



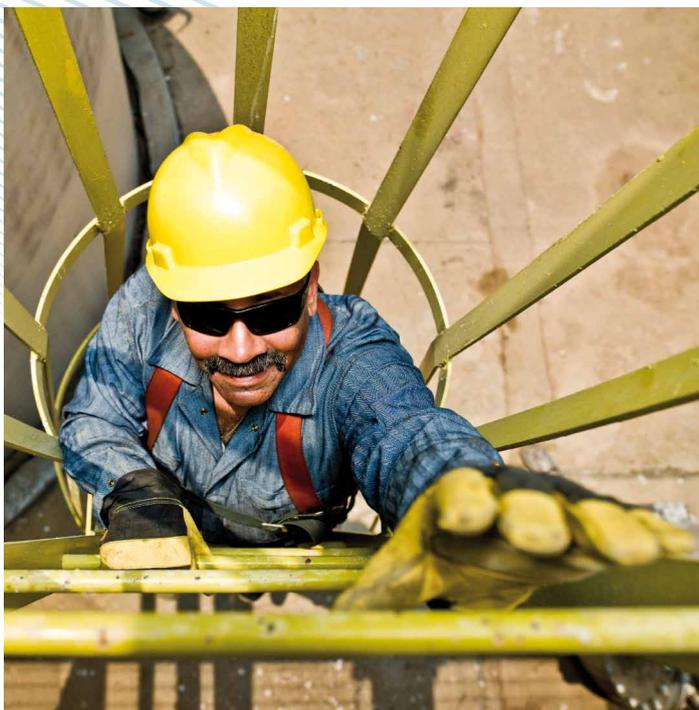
Organisation internationale du Travail

Le Protocole d'entente a été signé par Assane Diop, Directeur exécutif du Secteur de la protection sociale du BIT (à gauche) et Hans-Horst Konkolewsky, Secrétaire général de l'AISS



UNE CULTURE MONDIALE DE LA PRÉVENTION

Le Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail a témoigné du rôle de la sécurité sociale dans la garantie de lieux de travail sûrs et sains



LE 8^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ET DU MULTIMÉDIA

Le Festival international du film et du multimédia, qui a attiré 232 projets présentés par une trentaine de pays, a constitué l'un des moments forts du Congrès. Au cours de la cérémonie de clôture, le jury international a remis trois premiers prix aux films présentés par le Brésil, la Suisse et le Royaume-Uni. Dans la catégorie du multimédia, le premier prix a été décerné à une production suédoise.

Visionner les films récompensés sur:
www.issa.int/8thIFMF

Le XIX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, co-organisé par l'AISS, s'est déroulé du 11 au 15 septembre 2011 à Istanbul, en Turquie. Ce congrès a constitué le plus important rassemblement de spécialistes des questions de santé et de sécurité depuis sa création.

Les participants ont mis en lumière les facteurs qui influent sur la sécurité et la santé au travail. Ces facteurs sont essentiellement l'impact de la crise économique, les risques potentiels liés aux nouvelles technologies (notamment les nanotechnologies), le changement climatique, les conséquences de la mondialisation, l'augmentation des flux migratoires et l'essor de l'économie informelle. Face à la complexité croissante des défis en matière de sécurité et de santé au travail, il est donc nécessaire d'adopter une approche plus globale et intégrée en matière de prévention. Une telle démarche doit comprendre des mesures en faveur de la prévention des risques, de la promotion de la santé et du retour à l'emploi.

Les délégués ont conclu ce XIX^e Congrès par un plaidoyer en faveur d'un travail décent qui doit être un travail sûr, et en appelant à un engagement renouvelé en faveur du développement et du maintien d'une culture mondiale de la prévention.

Lors de cet événement, l'AISS a présenté les résultats d'une étude internationale sur le calcul du rendement de la prévention pour les entreprises, qui évalue les coûts et les avantages économiques des investissements dans la sécurité et la santé au travail. Selon les résultats de cette étude, qui compare les politiques et les pratiques de prévention de 300 entreprises dans 15 pays, le ratio coût-bénéfices de l'investissement dans la sécurité et la santé pourrait atteindre 1,2:2, voire plus dans le cas de mesures ayant un impact direct comme les examens médicaux préventifs ou la formation à la sécurité. L'AISS publiera le rapport final de cette étude en 2012.

Le XIX^e Congrès mondial, organisé conjointement par l'AISS et l'Organisation internationale du Travail, a été accueilli par le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale de Turquie.

Documents, vidéos et photos disponibles sur:
www.issa.int/worldcongress2011



L'AISS À TRAVERS LE MONDE



- ★ Secrétariat général
- Bureau de liaison / Réseau
- ▲ Point focal

Afrique

Bureau de liaison pour l'Afrique centrale

Hébergé par la Caisse nationale de prévoyance sociale
Yaoundé, Cameroun

Bureau de liaison pour l'Afrique du Nord

Hébergé par la Caisse nationale de sécurité sociale
Casablanca, Maroc

Bureau de liaison pour l'Afrique australe

Hébergé par le Ministère de Développement social
Pretoria, Afrique du Sud

Bureau de liaison pour l'Afrique de l'Ouest

Hébergé par l'Institution de prévoyance sociale - Caisse nationale
de prévoyance sociale
Abidjan, Côte d'Ivoire

Point focal pour l'Afrique de l'Est

Nairobi, Kenya

Amériques

Bureau de liaison pour les pays andins

Hébergé par le Derrama Magisterial
Lima, Pérou

Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale

Hébergé par l'Institut de sécurité sociale et des services sociaux des
travailleurs au service de l'Etat
Mexico, Mexique

Bureau de liaison pour Cône Sud des Amériques

Hébergé par l'Administration nationale de la sécurité sociale
Buenos Aires, Argentine

Point focal pour les pays de langue portugaise

Hébergé par l'Institut national de sécurité sociale
Brasília, Brésil

Asie et Pacifique

Bureau de liaison pour les pays arabes

Hébergé par l'Institution de sécurité sociale
Amman, Jordanie

Bureau de liaison pour l'Asie de l'Est

Hébergé par l'Institution nationale d'assurance maladie
Séoul, République de Corée

Bureau de liaison de l'Asie du Sud

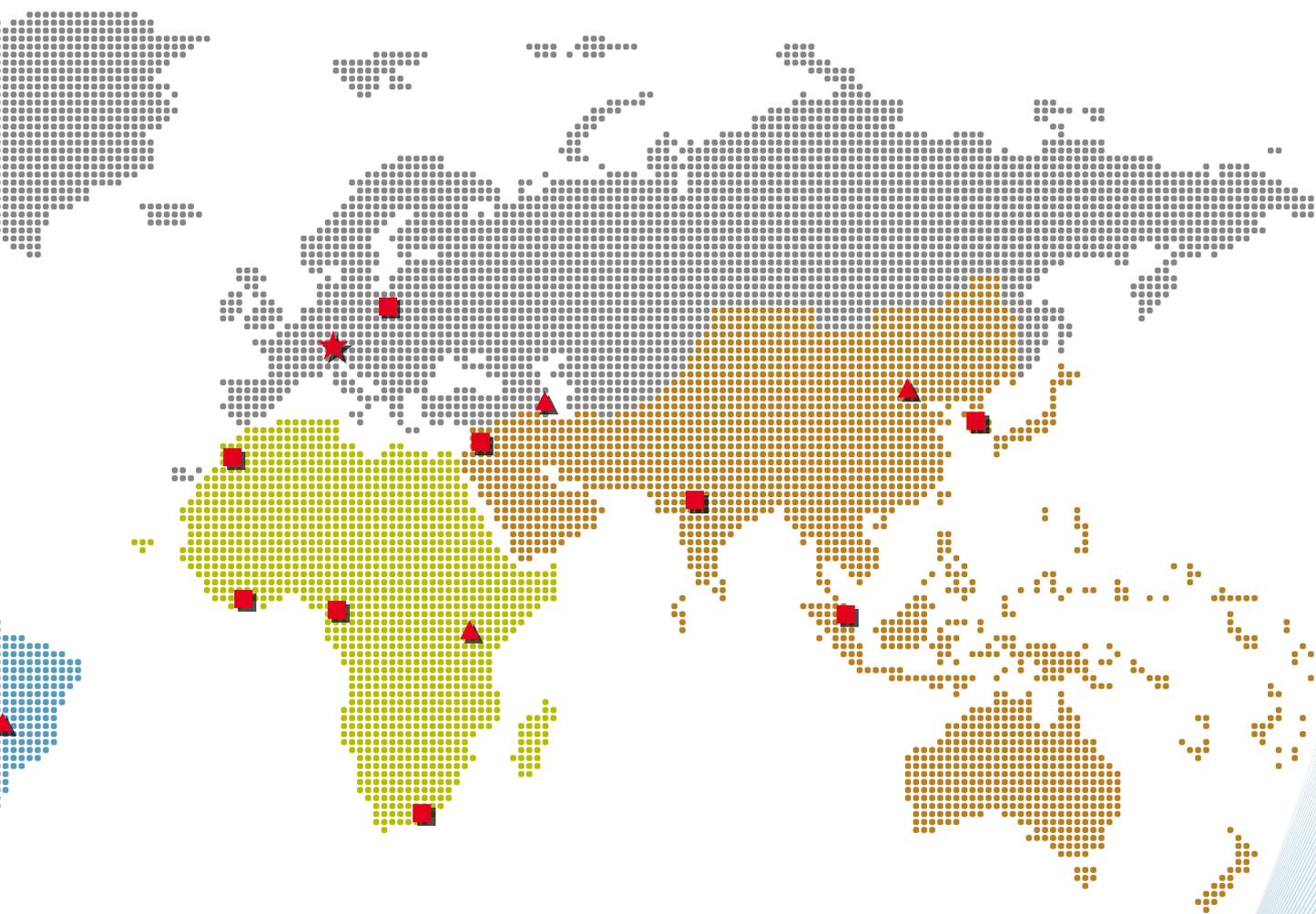
Hébergé par l'Institution d'assurance sociale des travailleurs
salariés
New Delhi, Inde

Bureau de liaison pour l'Asie du Sud-Est

Hébergé par le Fonds de prévoyance des salariés
Kuala Lumpur, Malaisie

Point focal pour les membres chinois

Hébergé par l'Administration de la sécurité sociale du Ministère
des Ressources humaines et de la Sécurité sociale
Pékin, République populaire de Chine



Organisations membres de l'AISS (mai 2012)

	Membres affiliés	Membres associés	Total
Afrique	75	10	85
Amériques	44	13	57
Asie-Pacifique	47	17	64
Europe	101	28	129
Total	267	68	335

Europe

Réseau européen de l'AISS

Comité directeur présidé par l'Institut d'assurance sociale
Varsovie, Pologne

Point focal pour l'Eurasie

Hébergé par le Fonds national
de protection sociale
Baku, Azerbaïdjan



LA SÉCURITÉ SOCIALE EN AFRIQUE: LE TEMPS DE L'ACTION

Le Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique a mis en lumière la contribution de la protection sociale au développement durable dans la région

Les gouvernements africains se tournent de plus en plus vers la protection sociale comme moyen de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de promouvoir la santé et le bien-être de leur population. Le rôle essentiel de la sécurité sociale dans le développement socio-économique de la région a été au cœur des travaux du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique, qui s'est tenu du 5 au 7 décembre 2011 à Arusha, en République-Unie de Tanzanie.

Le Forum, qui a réuni près de 250 participants issus de 35 pays africains, parmi lesquels des ministres et des directeurs et cadres supérieurs d'organisations de sécurité sociale, a examiné les développements en matière d'extension de la couverture, d'adéquation des prestations et d'innovations liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. S'il est vrai que presque tous les pays africains sont dotés d'un système de sécurité sociale et que la plupart d'entre eux déploient des efforts en faveur d'une extension de la couverture, une majorité d'Africains n'ont toujours pas accès à la protection sociale.

A l'occasion de ce Forum, l'AISS a présenté son rapport intitulé *Afrique: un nouvel équilibre pour la sécurité sociale*, qui identifie les derniers développements et les nouvelles tendances de la sécurité sociale à travers le continent. Ce rapport donne des exemples de régimes de sécurité sociale qui, grâce à leurs bonnes pratiques, ont réussi à étendre la couverture à des personnes – travailleurs, personnes âgées, familles – jusque-là dépourvues de toute protection sociale. Les participants au Forum ont toutefois reconnu que les institutions de sécurité sociale restent confrontées à des difficultés dans leurs projets d'extension de la couverture, notamment en ce qui concerne les travailleurs du secteur informel et la population rurale.

Les participants à cet événement ont appelé les institutions de sécurité sociale à renforcer leur collaboration et leurs partenariats, à dépasser leur mandat traditionnel pour contribuer à l'extension de la couverture et à accorder une plus grande place aux démarches préventives et à l'adéquation des prestations.

Documents, vidéos et photos disponibles sur:
www.issa.int/rssf-africa11



LE PRIX AISS DES BONNES PRATIQUES POUR L'AFRIQUE

Durant le Forum, la Caisse nationale d'assurance maladie de la République-Unie de Tanzanie a reçu le Prix AISS des bonnes pratiques pour l'Afrique. Ce prix récompense l'approche stratégique qu'elle a mise en œuvre en vue d'améliorer son panier de prestations et les structures dispensant des soins de santé. Cette démarche lui a permis d'accroître l'offre de services médicaux et d'étendre la couverture de l'assurance maladie à un plus grand nombre d'habitants du pays.

Le jury international chargé de la sélection du lauréat a également décerné trois certificats de mérite avec mention spéciale à des institutions du Cameroun, du Cap-Vert et du Rwanda, pour leurs bonnes pratiques en matière de sécurité sociale.

Le jury a également attribué des certificats de mérite à d'autres projets de sécurité sociale mis en œuvre dans différents pays de la région.

Accéder à la Base de données de l'AISS sur les bonnes pratiques de la sécurité sociale:

www.issa.int/goodpractices



الورشة الدولية للإيسا أبوظبي 2012 ISSA International Seminar Abu Dhabi 2012



صندوق معاشات ومكافآت التقاعد لإمارة أبوظبي
Abu Dhabi Retirement Pensions & Benefits Fund



الهيئة العامة للمعاشات والتأمينات الاجتماعية
General Pension & Social Security Authority



ASSURER LA VIABILITÉ DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Les institutions de sécurité sociale doivent innover pour assurer leur viabilité à long terme

Dans de nombreux pays, les changements démographiques, l'instabilité économique et les demandes sociales menacent la viabilité des régimes de pensions et des caisses de sécurité sociale. Les stratégies novatrices et proactives mises en œuvre par certains régimes pour faire face à cette situation ont été au cœur des débats lors du séminaire international réunissant des administrateurs et des spécialistes de la sécurité sociale, qui s'est déroulé à Abou Dhabi en mars 2012.

Les orateurs et les experts qui sont intervenus au cours de ce séminaire ont décrit et analysé les différentes stratégies mises en œuvre par les institutions de sécurité sociale face aux problèmes de viabilité des régimes. Ils ont notamment passé en revue différentes politiques et pratiques en

matière de placements financiers et de gestion des risques, ainsi que les possibilités offertes par la flexibilité en matière de régimes de retraite.

Dans le monde entier, les caisses de sécurité sociale gèrent d'importants portefeuilles de placements. C'est pourquoi le programme de ce séminaire a inclus l'examen des nouvelles lignes directrices de l'AISS sur l'investissement des fonds de la sécurité sociale, qui visent à établir des principes communs dans ce domaine. Les participants ont également pu partager leurs expériences en matière de flexibilité des dispositifs de retraite et de gestion actif-passif des régimes de pensions.

Pour en savoir plus:

www.issa.int/abudhabi2012



LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les TIC peuvent contribuer à la mise en œuvre de régimes de sécurité sociale d'envergure et au développement de services intégrés et axés sur les citoyens

On attend de plus en plus des institutions de sécurité sociale qu'elles étendent leurs programmes à grande échelle et offrent une couverture complète aux populations vulnérables, ce qui nécessite souvent l'utilisation d'outils administratifs complexes.

La 13^e Conférence internationale sur les technologies de l'information et de la communication dans la sécurité sociale, qui s'est déroulée à Brasilia, Brésil, du 17 au 20 avril 2012, a porté sur le rôle déterminant des TIC dans la mise en œuvre de régimes de sécurité sociale à grande échelle et dans l'instauration d'une sécurité sociale intégrée, axée sur les citoyens.

Les institutions de sécurité sociale ont joué un rôle pionnier dans l'adoption d'approches axées sur le client en matière d'utilisation des nouvelles technologies et d'intégration de certains programmes permettant par exemple l'échange

de données entre différents organismes nationaux ou mettant en application les accords internationaux.

Pour en savoir plus:

www.issa.int/ICT2012





L'EXTENSION DE LA COUVERTURE DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'AISS a continué à développer des stratégies visant à étendre la couverture de sécurité sociale

L'extension de la couverture demeure l'un des défis majeurs de la sécurité sociale. Des études estiment qu'entre 70 et 80 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à une protection sociale complète.

Pour la première fois, l'AISS a élaboré une stratégie pour l'extension de la couverture de sécurité sociale, qui a été présentée en 2010 à l'occasion du Forum mondial de la sécurité sociale. Ce document décrit les principaux défis auxquels les institutions de sécurité sociale sont confrontées en matière d'extension de la couverture, les possibilités qui s'offrent à elles dans ce domaine, ainsi que le processus de collaboration proposé par l'AISS pour leur permettre d'établir des plans d'action en faveur de l'extension de la couverture. Il souligne que, pour atteindre cet objectif de

façon durable, les institutions de sécurité sociale doivent améliorer la gouvernance, le financement et l'administration des régimes de sécurité sociale.

Répondant à l'invitation du BIT, l'AISS a depuis contribué aux débats de la Conférence internationale du Travail de 2011 par une déclaration sur l'objectif stratégique de la protection sociale. Cette déclaration de l'AISS souligne le rôle spécifique que jouent les administrations de sécurité sociale dans l'extension de la couverture. Un des premiers résultats de la décision adoptée par la Conférence en la matière a été la signature du Protocole d'entente entre l'AISS et l'OIT, à travers lequel les deux organisations s'engagent à renforcer leur partenariat dans le domaine de la sécurité sociale.

Pour en savoir plus: www.issa.int/extension



L'EXTENSION DE LA COUVERTURE DANS LES PAYS DU GROUPE BRICS

L'acronyme BRICS désigne un groupe de pays composé du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Ensemble, ces pays représentent plus de 40 pour cent de la population de la planète et 20 pour cent du PIB mondial. Ces dernières années, les pays du groupe BRICS ont occupé une place de plus en plus importante sur la scène internationale, non seulement parce qu'ils ont connu une expansion économique rapide et ont vu leur poids politique s'accroître en conséquence, mais aussi parce qu'ils ont pris des engagements forts en matière de protection sociale et sont parvenus à une extension notable de leur couverture de sécurité sociale.

Dans ce contexte, l'Association internationale de la sécurité sociale a lancé un projet visant à suivre l'évolution de la sécurité sociale dans ces pays, plus particulièrement en matière d'extension de la couverture.

L'AISS a également concentré ses efforts sur deux autres projets prioritaires, axés spécifiquement sur l'extension de la couverture: dans les pays d'Eurasie, elle met en œuvre une nouvelle initiative destinée à favoriser l'échange d'expériences et la définition de principes communs en matière de protection sociale des travailleurs migrants; et dans le cadre d'un projet connexe, l'AISS a publié un



guide pratique sur l'extension de la couverture aux travailleurs indépendants, qui constituent souvent une catégorie de population non protégée.

Pour en savoir plus:
www.issa.int/BRICS





RESSOURCES DE L'AISS LIÉES AUX CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

LE PORTAIL WEB ET LES BASES DE DONNÉES DE L'AISS

Le portail web de l'AISS facilite l'accès à ses ressources et bases de connaissances uniques en matière de sécurité sociale. Le site contient des profils de pays comprenant des données sur les réformes et les régimes de sécurité sociale. Il fournit en outre des informations, de l'actualité, des données et des analyses détaillées sur le développement de la sécurité sociale dans le monde. L'Extranet de l'AISS est quant à lui réservé aux organisations membres.



www.issa.int

PUBLICATIONS ET PÉRIODIQUES



REVUE INTERNATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Publiée depuis 1948, la *Revue internationale de sécurité sociale* est la plus importante publication trimestrielle en matière de sécurité sociale dans le monde. Des articles rédigés par d'éminents spécialistes de la sécurité sociale du monde entier présentent des comparaisons internationales, des analyses approfondies de questions spécifiques – notamment un numéro spécial sur la bonne gouvernance dans l'administration de la sécurité sociale (octobre-décembre 2011) – ainsi que des études sur les régimes de sécurité sociale dans divers pays.

Disponible sur abonnement en français, allemand, anglais et espagnol

www.issa.int/review



PERSPECTIVES EN POLITIQUE SOCIALE

Cette publication périodique de l'AISS propose des analyses concises des enjeux essentiels et des développements marquants dans le domaine de la sécurité sociale; d'un format clair et agréable à consulter, elle couvre un large éventail de thèmes clés dans le domaine.

Disponible en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe

www.issa.int/SPH



OBSERVATEUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le bulletin d'information électronique trimestriel de l'AISS, *l'Observateur de la sécurité sociale*, porte essentiellement sur les développements de la sécurité sociale dans le monde. Il comprend des analyses de thèmes essentiels de recherche et de politique en matière de la sécurité sociale, un résumé des réformes importantes, une sélection de publications récentes notables sur la sécurité sociale et une vue d'ensemble de l'actualité et des principaux événements de l'AISS.

Disponible en français, allemand, anglais et espagnol

www.issa.int/observer

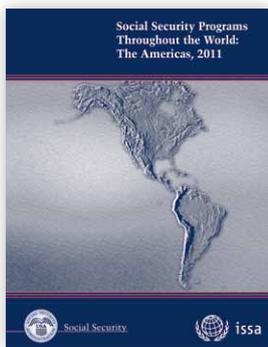


DÉVELOPPEMENTS ET TENDANCES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les rapports régionaux qui constituent cette série ont pour objectif d'identifier, d'analyser et de synthétiser les principaux développements et tendances de la sécurité sociale en Afrique, en Asie et Pacifique, en Europe et aux Amériques; ils utilisent des données approfondies et des exemples concrets recueillis par le Secrétariat de l'AISS pour mettre en lumière les principaux défis auxquels la sécurité sociale est confrontée dans chacune de ces régions.

Disponible en anglais. Autres langues disponibles selon la région traitée

www.issa.int/DT



SOCIAL SECURITY PROGRAMS THROUGHOUT THE WORLD

Cette série comprend des publications sur l'Asie et le Pacifique, l'Afrique, les Amériques et l'Europe, constituant des compilations de données publiées tous les six mois sur une période de deux ans. Chaque volume présente un aperçu général des caractéristiques des programmes de sécurité sociale dans une région en particulier. *Social Security Programs Throughout the World* est le fruit des efforts combinés de l'Administration de la sécurité sociale des Etats-Unis et l'AISS.

Disponible en anglais

www.issa.int/SSPTW



LIGNES DIRECTRICES DE L'AISS EN MATIÈRE DE BONNE GOUVERNANCE À L'USAGE DES INSTITUTIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE

Les *Lignes directrices de l'AISS en matière de bonne gouvernance à l'usage des institutions de sécurité sociale* comprennent un outil d'auto-évaluation et constituent les premières d'une série de lignes directrices pratiques qui s'adressent aux membres du Conseil, aux hauts dirigeants et aux administrateurs.

Publication réservée aux membres de l'AISS. Disponible en français, allemand, anglais, et espagnol

www.issa.int/goodgovernance

D'autres publications sur:

www.issa.int/resources

Promoting and developing social security worldwide
Promouvoir et développer la sécurité sociale à travers le monde
Promover y desarrollar la seguridad social en el mundo
Soziale Sicherheit weltweit fördern und entwickeln
Развиваем и поддерживаем социальное обеспечение во всем мире
دعم و تطوير الضمان الإجتماعي عبر العالم
促进和发展全球社会保障



www.issa.int/youtube



www.issa.int/flickr



www.issa.int/twitter

ISBN 973-92-843-2199-5



Secrétariat général de l'AISS

4 route des Morillons

Case postale 1

CH-1211 Genève 22

T: +41 22 799 66 17

F: +41 22 799 85 09

E: issa@ilo.org

www.issa.int

Rejoindre l'AISS:
www.issa.int/join

